



## Bail signé le 15 du mois ,le loyer est il payé au prorata?

Par **tina**, le **27/08/2009** à **11:39**

Bonjour,  
mon fils doit signer son bail le 15 09 09 le notaire lui demande le mois entier est ce légale dotant plus qu'il a déjà eu le mois de dépôt à la promesse de location.  
merci de votre réponse